

“ Quotidiennement à vos côtés depuis 40 ans ”

## INFOS SANTÉ

# #1 REMBOURSEMENTS DENTAIRES !

- #1 : Remboursements dentaires !
- #2 : La Mutuelle SMH, bientôt 40 ans...  
2 grands rendez-vous festifs proposés !

### Changement de la nomenclature<sup>1</sup> des remboursements dentaires

Après près de 10 ans de débat, la CNSD<sup>2</sup>, l'UNCAM<sup>3</sup> et l'UNOCAM<sup>4</sup> ont finalisé en juillet 2013 l'avenant numéro 3 à la convention dentaire qui met en place le volet dentaire de la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) au 1<sup>er</sup> juin 2014. Tous les actes techniques dentaires seront concernés à l'exception de ceux d'orthodontie.

Cette évolution se traduit au sein de la codification par :

- Un changement de langage avec une codification plus fine et détaillée
- Une évolution des modes de tarification
- Une extension de prise en charge pour certains actes
- Une revalorisation pour d'autres

#### → Quel impact pour le patient ?

Le devis conventionnel remis au patient devra indiquer le libellé des actes et leurs codes détaillés en CCAM. Il devra également comporter des informations relatives à la conformité des prothèses dentaires (lieu de fabrication, matériau utilisé) et préciser d'autres éléments tel que le numéro de dent.

#### → Quel impact pour le patient du réseau MDGOSS ?

Le réseau MDGOSS s'est préparé à ces évolutions, toujours dans son souci d'offrir aux patients une prestation de qualité. Devis, facturation et le circuit de prise en charge sans avance de frais pour les dépenses couvertes par la sécurité sociale et/ou la mutuelle ont ainsi été adaptés.

#### Le réseau de proximité MDGOSS :

- **LOOS 59120** - Parc Eurasanté Ouest  
310 avenue Eugène Avinée -  
Tél. 03 20 16 82 00 (Places de parking réservées)  
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-18h30  
Samedi : 08h30-13h30
- **AMIENS 80000** - 68 bis rue Jules Barni  
Tél. 03 22 80 73 62  
Lundi-mardi-jeudi : 8h10-12h15 / 13h15-18h15  
Mercredi : 8h10-12h30  
Vendredi : de 9h-12h30 / 14h-17h15



#### → Quel impact pour l'adhérent SMH ?

La mutuelle SMH s'est mise en conformité avec la réglementation afin que les remboursements restent conformes à l'existant :

- ▶ en transposant sa grille de prise en charge dans le cadre de l'offre proposée
- ▶ en adaptant ses outils de gestion de remboursements
- ▶ ainsi que la procédure d'analyse des devis proposés par le **Service ADS (Accompagnement Devis Santé)** :

vous envoyez votre devis à [ads@smh.fr](mailto:ads@smh.fr) ou par courrier, une réponse rapide et personnalisée vous éclairera sur le montant précis du reste à charge éventuel, et sur les montants que vous ne devez pas avancer grâce au tiers-payant.

☎ service ADS : 03 20 10 97 28

### La CCAM ?

Le calcul des remboursements des soins de santé est basé sur une nomenclature<sup>1</sup> réglementée.

- ▶ **Avant 1994** : 2 nomenclatures existaient, la NGAP (nomenclature générale des actes professionnels) et le CDAM (catalogue des actes médicaux)
- ▶ **1994** : création de la CCAM (Classification Commune des Actes médicaux)
- ▶ **2013** : adaptation de la CCAM à l'exercice dentaire
- ▶ **1er juin 2014** : date d'application de la nouvelle nomenclature CCAM pour les remboursements dentaires

<sup>1</sup> Nomenclature : instance de classification faisant autorité et servant de référence à une discipline donnée.

<sup>2</sup> Confédération Nationale des Syndicats Dentaires (CNSD)

<sup>3</sup> Union nationale des caisses d'assurance maladie

<sup>4</sup> Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire

# #2 LA MUTUELLE SMH, BIENTOT 40 ANS...



## 2 GRANDS RENDEZ-VOUS FESTIFS PROPOSÉS !

### UN GRAND MOMENT MUSICAL ORCHESTRÉ PAR L'ONL (Orchestre National de Lille)

19  
Novembre  
2014  
20h00

#### Programme :

Malher : Adagietto de la 5e symphonie  
Grieg : Concerto pour piano  
Tchaïkovsky : Manfred  
Avec Alexandre Tharaud au piano,  
et sous la direction de Vladimir Verbitsky.

Lieu : **Nouveau Siècle à Lille**

Placement libre, accueil dès 19h.



Orchestre National de Lille  
Région Nord-Pas de Calais  
Directeur : Jean-Claude CASADESUS

Une exclusivité pour nos  
adhérents SMH !



### LA GRANDE FÊTE LILLOISE DU CIRQUE

16  
Novembre  
2014  
13h45

#### Au programme de cette 28<sup>e</sup> édition :

2h20 d'une douzaine de numéros internationaux  
(acrobaties, illusions, funambules, clowns, ...)  
pour toute la famille, à un tarif préférentiel !

Friandises offertes aux enfants d'adhérent de - 12 ans  
Places numérotées



Coupon de réservation, à retourner avant le 31 août 2014, à :

SMH Loisirs,  
Parc Eurasanté Ouest,  
310 avenue Eugène-Avinée,  
59120 Loos.

Chèque à libeller au nom de SMH.  
 Paiement espèces possible à l'espace conseils.  
 **Aucun remboursement possible**

N° adhérent ou N° sécurité sociale : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tel fixe : ..... Portable : .....  
Mail : .....

#### → Concert 40 ans - Orchestre National de Lille - 19 novembre 2014

Nombre de places souhaité<sup>1</sup> : .....  
Place(s) SMH (personnes inscrites sur la carte) : ..... X 4 € = ..... €  
Place(s) non SMH : ..... X 25 € = ..... €  
O personne(s) à mobilité réduite .....

#### → La grande fête lilloise - 16 Novembre 2014

Nombre de places souhaité<sup>1</sup> : .....  
Place(s) SMH (personnes inscrites sur la carte) : ..... X 5 € = ..... €  
Place(s) non SMH : ..... X 18,50 € = ..... €  
O personne(s) à mobilité réduite .....

Souhaite  retirer mes places à l'accueil de la SMH  
 recevoir mes places en envoi simple<sup>2</sup>  
 recevoir mes places en recommandé : + 4,53 € à ajouter au total

Montant total à régler : ..... €

<sup>1</sup> Dans la limite des places disponibles par ordre d'arrivée.

<sup>2</sup> La SMH décline toute responsabilité en cas de perte et non réception des billets.

Pour les 2 spectacles :  
Le nombre de places est limité.  
Les places seront remises courant  
octobre 2014.



### PERMANENCE SAAS 2014

(SERVICE ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF SMH) :

PROCHAÎNS RENDEZ-VOUS  
12 ET 26 JUIN DE 13H30 À 16H

ACCUEIL AU SIÈGE DE LA SMH  
OU PAR TÉLÉPHONE  
PAR MME MADELEINE PLANCKE,  
ET MR JEAN-LOUIS GRIMONPON  
ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES.

À  
NOTER

**FERMETURES EXCEPTIONNELLES les lundis 9 et 16 juin.**

Pour plus d'actualités :  
**www.smh.fr**  
24 h/24 h, 7 j./7 j., 365 j./365 j.



MUTUELLE SMH - Parc EURASANTÉ Ouest, 310 avenue Eugène-Avinée - 59120 Loos  
Tél. : 03.20.10.97.10 - Fax : 03.20.10.97.11 - Email : [contact@smh.fr](mailto:contact@smh.fr) - Site : [smh.fr](http://smh.fr)  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 sans interruption.

